

Exposition « spéciale de race »

L'exposition « spéciale de race », également appelée « spéciale », est un concours de conformité au standard visant à participer à l'orientation de la sélection des animaux d'une race, ou d'un groupe de races apparentées avec pour référence la liste des mariages autorisés par le LOOF.

C'est un événement exceptionnel qui regroupe un nombre représentatif de sujets et permet de « faire le point » sur l'état de la race à un moment précis.

Dans le but d'inciter un maximum d'éleveurs à participer aux expositions « spéciales de race », le qualificatif excellent en classe adulte obtenu lors d'une spéciale sera pris en compte dans les grilles de sélection.

Afin de que les résultats des chats primés lors d'une exposition « spéciale de race » puissent être pris en compte dans les grilles de sélection incitant, par là même, les éleveurs à y participer, ces manifestations devront suivre le règlement des « spéciales ».

Comme prévu dans le cahier des charges des clubs de race, l'affiliation au LOOF et l'éventuel versement d'une aide pour l'accomplissement de la mission du club de race, sont assujettis à l'organisation d'au moins une « spéciale de race » par an.

N.B. : Aujourd'hui, des événements dénommés « spéciales » sont régulièrement organisés dans des expositions LOOF. Ce terme générique regroupe des réalités très variées qui vont du véritable rassemblement d'un nombre important de sujets, tel qu'envisagé dans le présent document, jusqu'au simple rajout, parfois impromptu, d'une catégorie de Best in Show.

I -Principes généraux

Une exposition « spéciale de race » est placée exclusivement sous l'égide d'un club de race affilié au LOOF. Elle peut, cependant, être organisée en partenariat avec un club généraliste. Dans ce cas, ce partenariat devra faire l'objet d'un contrat stipulant les obligations des deux parties (club de race et club généraliste). La déclaration de la spéciale de race devra parvenir au LOOF au moins 6 semaines avant la date de la manifestation et sera publiée sur le site du LOOF dans un calendrier spécifique.

Dans le cas d'une organisation conjointe entre un ou plusieurs clubs de race et un club généraliste, la déclaration de la spéciale devra se faire, si possible, simultanément avec le dépôt du formulaire d'enregistrement de l'exposition mais dans un délai qui ne pourra pas être inférieur à 6 semaines. L'annonce de l'exposition « spéciale » sera alors publiée à la fois dans le calendrier des expositions et le calendrier des « spéciales ».

Le choix des juges, l'édition du catalogue et la transmission des résultats au LOOF sont de la responsabilité du club de race.

A l'issue de l'exposition « spéciale », le club de race doit rédiger, en collaboration avec les juges ayant officié, un rapport sur l'ensemble des chats examinés avec les points forts et les points faibles. Ce rapport devra être publié sur le site du club de race, envoyé au LOOF et communiqué aux juges LOOF.

Le club de race devra obligatoirement avoir un stand d'information présent toute la durée de la « spéciale » (kit « kakémono/fiches de race » fourni par le LOOF).

II - Effectif minimum

Un effectif minimum pour la tenue d'une « spéciale » devra être fixé en fonction du nombre de pedigrees demandés chaque année dans la race.

Exemples :

1000 et plus : 80 chats minimum

Entre 999 et 500 : 50 chats minimum

Entre 499 et 100 : 30 chats minimum

99 et moins : 10 chats minimum

Si l'effectif n'est pas atteint à la clôture des inscriptions, la « spéciale » ne pourra être homologuée par le LOOF en tant que telle et les résultats ne seront pas pris en compte dans les grilles de sélection.

III - Catégories

Les chats participant à une spéciale sont être engagés dans les mêmes classes que lors d'une exposition classique : 3-6, 6-10, CAC, CACIB, CAGCI, CAGCI, CACE, CAGCE, CAP, CAPIB, CAGPIB, CAPE, CAGPE, HONNEUR).

En complément des engagements et des best in show classiques (F 3-6, M 3-6, F 6-10, M 6-10, FN, MN, M, F., etc.), il pourra être ouvert des classes d'élevage spécifiques : lot d'élevage, 3 générations, vétérans.

Lot d'élevage : présentation et classement de trois fils ou filles d'un même reproducteur (mâle ou femelle) afin d'examiner l'homogénéité et la qualité de sa descendance.

3 générations : présentation de trois sujets (ex : père, fille, petit-fils) issus de trois générations successives afin d'examiner la transmission des caractères morphologiques.

Vétérans : chat mâle ou femelle, neutre ou entier âgé de plus de 6 ans.